

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt-deux,

Le 12 septembre à 19H00,

Le Conseil Municipal de la commune de Villefrancoeur dûment convoqué par monsieur le Maire

Pierre MONTARU, s'est réuni en session ordinaire, Salle des délibérations à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/09/2022.

**PRESENTS** : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, RABIER Chantale, OURY François, L'HUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe, LECUIR Olivier.

**ABSENTS EXCUSÉS** : GUILLON Valérie, BLAIN Laurence, SAY Annie.

**SECRÉTAIRE** : Rodolphe AUBINEAU.

Villefrancoeur, 13/09/2022.

**Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer.** Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les ordres du jour les uns après les autres.

**1. Approbation du Conseil Municipal du 23/05/2022. Aucune remarque**

**2. Désignation du correspondant défense-incendie-secours : François OURY.**

**3. Délibération pour la signature de la Convention territoriale globale avec la caisse d'allocation familiale acceptée à l'unanimité.**

**4. Délibération sur l'adhésion à l'Agence Territoriale Départementale du Loir-et-Cher acceptée à l'unanimité afin d'accompagner la commune dans le diagnostic de sa voirie.**

**5. Délibération sur les travaux de voirie à réaliser, à voir après le diagnostic de l'ATD41 et faire plusieurs devis.**

**6. Le rapport Agglopolys 2021 est présenté aux conseillers qui en prennent acte.**

**7. Informations diverses**

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu : rendez-vous au cimetière à 10h15. Suivi du verre de l'amitié.

- Pour information, la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 14 janvier à partir de 11h, elle sera précédée de l'inauguration des derniers travaux réalisés (parking, extension, cheminement piétonnier).

- Pour la demande d'installation d'un commerce sur le domaine public: la question est à l'étude.

Plus de question, la séance est levée à 21h30.